

L'ACTION DU GOUVERNEMENT
RELANCE DE L'ACTIVITE, MESURES POUR L'EMPLOI, SOUTIEN DES MENAGES
ET PREPARATION DE L'AVENIR

Suivi départemental
Seine-Maritime

Données actualisées le 17/02/2010

Pour lutter contre la crise mondiale qui a frappé notre pays, le Président de la République et le Gouvernement ont adopté des mesures exceptionnelles dès fin 2008 et début 2009 afin d'en atténuer la gravité et en réduire la durée en France.

Le soutien initial aux banques et aux filières industrielles fragilisées s'est accompagné de nombreuses interventions publiques pour favoriser l'activité, aider les entreprises, accélérer les projets d'équipements des collectivités locales (FCTVA), protéger l'emploi et apporter des mesures de justice en faveur des ménages aux revenus modestes.

Les premiers résultats sont déjà visibles fin 2009. Le retour à une croissance (+0,6 % au 4ème trimestre 2009) certes encore très fragile, mais positive et supérieure à celle de bien d'autres pays, ainsi qu'une quasi-stabilité du chômage en novembre et une décreue en décembre 2009 qu'il faut consolider dans la durée, démontrent bien le succès des mesures de relance, qui continuent de produire leurs effets en ce début 2010.

A présent, il s'agit d'assurer dans les meilleures conditions possibles la sortie de crise et la préparation de la reprise, tout en persévérant dans l'effort prioritaire pour l'emploi. Dans ce contexte, le grand emprunt national doit préparer la France aux défis de l'avenir.

Les mesures, nombreuses, mises en oeuvre pour les pouvoirs publics sont reprises dans ce document. Elles concernent aussi bien les investissements publics, l'aide aux entreprises, le soutien direct à l'emploi, mais aussi la vie quotidienne de nos concitoyens (logement, rénovation urbaine, universités, etc.), ainsi que la préparation de l'avenir (recherche, emprunt national, éco-cités, éco-quartiers, etc.).

I - SOUTIEN DE L'ACTIVITE

I - 1 - Avancement des projets d'investissement public dans le cadre du plan de relance

Le plan de relance accorde une **priorité forte à l'investissement public** et lui consacre une somme de **12 milliards d'euros** sur la période 2009-2010.

Dans le département, 33 690 836 euros ont été engagés par **l'Etat**, contribuant au financement de 56 462 389 euros de travaux.

Mesures	Montant total des travaux (en €)	Montant Relance engagé (en €)	Montant Relance payé (en €)
Infrastructures et équipements civils	30 639 793	22 751 449	18 851 253
Enseignement supérieur et recherche	16 449 734	4 990 896	9 290 516
Equipements de défense et de sécurité			
Patrimoine	9 372 862	5 948 492	3 620 551
<i>Total</i>	56 462 389	33 690 836	31 762 319

Les collectivités locales ont contribué à l'effort de relance en contrepartie du remboursement anticipé du FCTVA par l'Etat. Au niveau national, 19 540 collectivités se sont engagées à investir 54 milliards d'euros. Le dispositif est reconduit en 2010 pour les collectivités n'ayant pas pu conclure d'engagement d'investir en 2009. **Dans le département**, les collectivités territoriales doivent ainsi investir 1 300 534 357 euros, en contrepartie de 78 274 230 euros de FCTVA remboursés par l'Etat.

Enfin, dans le cadre du plan de relance, **les entreprises publiques** ont prévu d'investir 4,1 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2009-2010. Les principales opérations dans le département sont présentées à titre d'exemple dans le tableau ci-après.

Investissement des grandes entreprises publiques	Exemples d'opérations	Montant engagé (en €)	Montant payé (en €)
La Poste	Opération principale : ROUEN NORD (PLATEAU NORD)/CRIQUETOT/ROUEN HÔTEL DE VILLE/ROUEN QUARTIER GARE	3 395 094	1 681 851
GDF Suez	Nombre d'opérations prévisionnelles : 8		
RATP	Nombre d'opérations engagées: 8		
SNCF	Accélération des révisions et transformations de locomotives pour l'Infrastructure (2008-2013)	35 000 000	35 000 000
EDF	EDF: CNPE Paluel et CNPE Penly: rénovation des installations / Le Havre: amélioration des performances / ERDF: Plan Aléas Climatiques Zone boisée faible section- commune: Vallée de la Scie	48 635 100	48 635 100
<i>Total</i>		87 030 194	85 316 951

I - 2 - Soutien des entreprises

Aides au financement des entreprises

Dans sa politique de soutien aux entreprises, le gouvernement est intervenu par le biais **de mesures exceptionnelles face à la crise**, notamment en soutien à la trésorerie des entreprises et pour faciliter l'accès au crédit (plan de soutien aux banques, médiateur du crédit, garanties et prêts par OSEO).

Données du département	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Montant des prêts (en €)
OSEO - prêts	508	30 119 971
OSEO - Garanties de prêts	201	50 012 300

Données du département	Nombre de dossiers acceptés en médiation	Nombre de médiations réussies
Médiation du crédit	203	104

Sauvetage des entreprises

Le gouvernement déploie aussi une **politique volontariste de maintien de l'emploi industriel sur le territoire français**, fondée sur les différents outils à sa disposition (action locale des CODEFI, intervention du CIRI, primes à l'aménagement du territoire, etc.).

Cette action se traduit à la fois par **des sauvetages d'entreprises** et / ou **une aide apportée à la résolution de conflits sociaux**, ainsi que par des **relocalisations d'entreprises**, qui décident de rapatrier tout ou partie de leur production de l'étranger vers la France.

Concrètement, dans le département, cela signifie :

Type d'action	Entreprise et mesures
Sauvetage d'entreprises	GLASS VALLEY : Les services de l'Etat ont préparé un plan d'actions en faveur des entreprises de la filière verrière, abordant à la fois les aspects financement, formation, innovation, etc. Par ailleurs, l'entreprise SGD a pu être reprise.
Relocalisation d'entreprises	ETHYPHARM : Le groupe a rapatrié ses activités de R&D (en particulier du Canada) sur son site de Grand-Quevilly et procédé à l'extension de son centre. TOYO INK : Toyo Ink a choisi de rapatrier une partie de ses activités depuis Tokyo et de développer ses activités

Type d'action	Entreprise et mesures
	de R&D sur le site d'Oissel. Il a été soutenu par l'Etat (Prime à l'Aménagement du Territoire) et le FEDER. Le Groupe a investi 20 millions d'euro sur le site d'Oissel.

Appuyer le développement d'entreprises fortes et compétitives en France

Le gouvernement est intervenu en faveur de secteurs économiques particulièrement touchés, notamment au travers du **pacte automobile**, et de la **prime à la casse**.

Données du département	Nombre de bénéficiaires entre 2009 et 2010	Montant (en €)
Prime à la casse (aide au remplacement de véhicules anciens)	11 171	11 171 000

La création du **Fonds stratégique d'investissement**, suivie de celle du **Fonds de modernisation des équipementiers automobiles**, apporte une réponse aux besoins en fonds propres d'entreprises porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française.

Données du département	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'emplois
Fonds stratégique d'investissement (FSI)	2	Daher: 162; GLI : 14
Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile (FMEA)	1	FSD: 176

Avec la **suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale**, le gouvernement a montré sa capacité à engager de vraies réformes structurelles nécessaires et pourtant sans cesse reportées. Cette réforme donne une bouffée d'oxygène aux entreprises du département : au total, cela représente un montant de 191,8 millions d'euros d'impôt en moins que les entreprises vont pouvoir investir pour se développer, créer de l'emploi et du pouvoir d'achat pour leurs salariés.

Concrètement, pour l'entreprise SA COMPAGNIE FRANCAISE ECO HUILE située à Lillebonne, la suppression de la taxe professionnelle, c'est un gain net de 336 617 euros.

Enfin, le **crédit impôt recherche** a été un outil efficace pour limiter la baisse des dépenses de R&D dans un contexte de crise économique. Dans le département, 116 entreprises perçoivent du crédit impôt recherche.

II - SOUTIEN A L'EMPLOI

La lutte contre le chômage est la priorité du gouvernement. En plus du budget que lui consacre notamment le ministère chargé de l'emploi, le plan de relance de l'économie a prévu en 2009-2010 2,7 milliards d'euros supplémentaires dans le cadre du FISO (le fonds d'investissement social) et 975 millions d'euros pour la mesure « zérocharges TPE ».

Dans le département, cela signifie à la fin de ce mois pour les cinq mesures principales :

- 12 604 bénéficiaires du dispositif amélioré - tant en terme d'indemnisation que de formation - **d'activité partielle**.
- 11 404 bénéficiaires de la mesure d'aide à l'embauche dans les entreprises de moins de dix salariés, « **zérocharges TPE** » (embauches ayant donné lieu à des demandes d'aide). Cette mesure s'inscrit aussi dans le cadre de la politique du gouvernement en faveur des TPE-PME : simplification administrative, réduction des délais de paiement, mesures fiscales, interventions d'OSEO, CAP et CAP+ pour l'assurance crédit, etc.
- **13 709 contrats aidés** en 2009-2010, dont : 3 034 dans le secteur marchand et 10 675 dans le secteur non marchand.
- Dans le cadre du **plan « jeunes »**, le gouvernement a entrepris une série d'actions en faveur de l'emploi des jeunes (prime à l'embauche de stagiaires en CDI, développement des Ecoles de la Deuxième Chance, renforcement du CIVIS et des Missions locales...). En particulier, les mesures gouvernementales de relance de l'alternance ont été mise en place mi-juin 2009 et produisent leurs effets (prime de 1 000 euros pour les embauches en contrat de professionnalisation, prime de 1 800 euros pour les apprentis supplémentaires et « zérocharges apprentis »). 300 000 contrats en alternance ont été enregistrés au 2ème semestre 2009, soit +2 % par rapport au 2ème semestre 2008 et +5 % par rapport au 2ème semestre 2007. Dans le département ont été enregistrés **8 970 contrats en alternance** (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation).
- 1 322 bénéficiaires des mesures d'accompagnement renforcé en faveur des salariés licenciés économiques (**convention de reclassement personnalisé** - CRP), en 2009 et 2010. Dans le département, 4 089 personnes ont bénéficié en 2009-2010 du **contrat de transition professionnelle** (CTP).

III - MESURES EN FAVEUR DES MENAGES

III - 1 - Soutien des revenus

Le plan de relance comporte un volet en faveur de **la solidarité envers les ménages aux revenus modestes**, qui s'est traduit par le versement au niveau national d'aides à hauteur d'environ **3 milliards d'euros**.

Données du département	Nombre de bénéficiaires	Montant (€)
Crédit d'impôt attribué aux foyers fiscaux dont le revenu imposable par part est inférieur à 12 475 €	110 731	19 941 464
Prime de 500 € pour les travailleurs précaires	1 095	547 500
Prime de solidarité active de 200 €	93 103	18 620 555
Prime de 150 € pour les familles modestes	64 118	9 617 674

Données du département	Nombre de foyers ayant reçu des bons d'achats	Montant consommé (€)
200 € en bons d'achats de services à la personne	40 546	4 482 240

Par ailleurs, conformément aux engagements pris par le Président de la République, **le minimum vieillesse** a été augmenté de 6,9 % au 1er avril 2009, soit une hausse de 633 à 677 euros par mois, et **l'allocation adulte handicapé** est passé de 652 à 681 euros par mois.

Données du département	Nombre de bénéficiaires	Montant (€)
Augmentation de +6,9 % du minimum vieillesse (hausse de 633 à 677 € par mois au 1er avril 2009)	4 892	2 367 728
Augmentation de +4,4 % de l'Allocation adulte handicapé (hausse de 652 à 667 puis 681 € par mois au 1er septembre 2009)	19 962	3 910 326

III - 2 - Logement

Le plan de relance est venu renforcer l'intervention des pouvoirs publics en faveur du logement, **en soutenant la construction et la rénovation de logements en 2009 et en 2010 à travers plusieurs dispositifs, auxquels il consacre 1 milliard d'euros**. Le secteur du bâtiment est essentiel pour le maintien de l'emploi car c'est une activité intensive en main d'oeuvre locale. Quatre secteurs essentiels sont à retenir.

Construction de logements sociaux

La construction de nouveaux logements sociaux pour développer le parc locatif social et répondre à la forte demande est une priorité nationale. Le plan de relance et la programmation classique y consacrent **1,4 milliard d'euros sur 2 ans, auxquels s'ajoutent plusieurs avantages fiscaux et prêts bonifiés pour le logement social**. Grâce à la mobilisation de ces moyens, 120 000 logements sociaux ont pu être financés en 2009, un record depuis plusieurs décennies. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de logements sociaux dont la construction a été financée depuis début 2009 dans le département :

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements financés	Montants budgétaires engagés (en €)	Emplois prévus
Logements sociaux (VEFA, PLUS, PLAI, PLS)	2 609	5 733 657	3 131

Accession à la propriété et investissement locatif pour les particuliers

Par ailleurs, l'accès au logement des ménages passe aussi par **l'aide à l'accession à la propriété des ménages modestes** : le plan de relance a doublé le prêt à taux zéro pour les logements neufs et soutenu le développement du dispositif du Pass foncier, qui s'applique à présent aussi aux logements collectifs. Enfin, depuis 2009, la réduction d'impôt Scellier pour **l'investissement locatif** encourage l'investissement des particuliers pour développer une offre locative à prix maîtrisé dans les zones où la demande est forte.

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements financés	Montant des prêts (en €)	Emplois prévus
Prêt à taux zéro doublé pour l'achat d'un logement neuf	1 098	40 631 000	1 318

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements aidés	Emplois prévus
PASS Foncier	114	137

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements aidés	Emplois prévus
Réduction d'impôt pour l'investissement locatif - Dispositif Scellier (Estimation réalisée à partir des ventes de logements par département)	621	745

Rénovation urbaine

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) témoigne de l'engagement de l'Etat et de ses partenaires (Action Logement, bailleurs et collectivités) pour investir durablement et **transformer les Zones Urbaines Sensibles et les quartiers assimilés** qui combinent de multiples difficultés. Les crédits supplémentaires du plan de relance ont débloqué plusieurs centaines d'opérations de rénovation urbaine dont le financement n'était pas assuré et qui ont pu démarrer dès 2009.

PNRU - Données du département (2005-2010)	Subventions ANRU contractualisées (en €)	Montant payé par l'ANRU (en €)	Montant des travaux financés (en €)	Emplois prévus
Opérations Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)	283 205 600	85 542 614	1 319 352 420	15 964

A titre d'exemple, les opérations suivantes sont emblématiques dans le département :

Données du département	Descriptif
Opérations emblématiques ANRU	Canteleu - Cité Rose, Cité Verte, Centre ville, Elbeuf - Le Puchot, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre - Caucriauville, Mont Gaillard, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray

Dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, le gouvernement mobilise **380 millions d'euros pour la rénovation de centres villes**, afin de réhabiliter des logements indignes, de produire des logements sociaux et de réaliser des aménagements publics. L'impulsion donnée par le programme devrait permettre d'effectuer **1,5 milliard d'euros de travaux**. Dans le département, à partir de mars 2010, la (les) collectivité(s) suivante(s) a (ont) été sélectionnée(s) dans ce programme et pourra (pourront) préparer sa contractualisation puis démarrer les opérations : Elbeuf-sur-Seine (Quartier du Centre-Ville), Le Havre (Quartier du centre ancien).

Aides pour la rénovation de logements

Le **Grenelle de l'environnement** a fixé un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 38 % pour le parc de logements existants d'ici 2020. En conséquence, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures (subventions et dispositifs incitatifs) pour encourager la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Pour les logements privés, le plan de relance a ainsi financé à hauteur de 200 millions d'euros un fonds géré par l'Anah de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat insalubre.

En outre, un **programme national contre la précarité énergétique** est en cours de lancement pour réhabiliter sur la période 2010-2017 les logements de 300 000 propriétaires occupants modestes en situation de forte précarité énergétique. 500 millions d'euros ont été assignés à cet objectif dans le **Grand Emprunt national** destiné aux dépenses d'avenir. Ces moyens complètent les interventions classiques de l'Anah pour l'amélioration de l'habitat. Le tableau ci-dessous indique l'activité globale de l'Anah dans le département et le nombre d'Eco prêt à taux zéro accordés.

Données du département (2009-2010)	<i>Subventions ANAH engagées</i>			
	<i>Nombre de logements aidés</i>	<i>(en €)</i>	<i>Montant des prêts ou des travaux financés (en €)</i>	<i>Emplois prévus</i>
ANAH	1 437	6 313 066	18 491 309	333
L'Eco prêt à taux zéro	1 085		18 226 000	328

IV - PREPARATION DE L'AVENIR

IV - 1 - Enseignement supérieur et recherche

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue la première priorité budgétaire du gouvernement.

Le Président de la République a pris, dès 2007, un engagement fort : accompagner la transformation de nos universités et faire progresser de **1,8 milliard d'euros** les moyens de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet engagement, depuis trois ans, a été tenu.

Pour la région, cet engagement s'est traduit par :

- Une augmentation de 12 % des moyens des universités sur 2007-2010.
- Un effort inédit d'investissement pour **remettre à niveau le patrimoine immobilier universitaire**. Au total, 30 millions d'euros ont été investis sur la période.
- Depuis 2007, **les conditions de vie et d'études des étudiants** de la région se sont sensiblement améliorées : 503 logements étudiants ont été réhabilités, 1 bibliothèque rénovée.
- Le **lancement de l'opération campus** qui doit faire émerger des pôles à visibilité internationale et créer des conditions d'études et de recherche aux meilleurs standards mondiaux.

Pour la région, 20 millions d'euros seront alloués à l'Université du Havre pour développer son campus en étroite collaboration avec le CROUS. 628 000 euros sont déjà attribués au titre des études pour lancer le projet au plus vite. Cette opération associe l'université du Havre à d'autres établissements (Ecole nationale de la marine marchande, cycle Europe Asie de Science po) autour d'un projet de développement de la vie de campus. Ce projet permettra la réalisation d'une maison internationale de la recherche et l'enseignement supérieur de 4 200 m² environ pour un coût de 12 millions d'euros et des logements universitaires pour un montant de 8 millions d'euros.

IV - 2 - Egalité des chances

Dispositif de la Dynamique Espoir Banlieues lancée en 2008 par le Président de la République, les internats d'excellence offrent un cursus éducatif de la 6^{ème} à la Terminale et au-delà, jusqu'en classes préparatoires aux grandes écoles pour des élèves issus de milieux modestes. Dans le **Grand Emprunt national** destiné aux dépenses d'avenir, 500 millions d'euros ont été réservés à l'égalité des chances afin notamment de créer 20 000 places d'internats d'excellence. 12 premiers internats d'excellence ont été lancés.

Dans le département, un internat d'excellence ouvrira à Le Havre à la rentrée de septembre 2010, pour accueillir 200 élèves.

IV - 3 - Ecoquartiers et Ecocités

Dans le cadre du plan Ville Durable, l'appel à projets EcoQuartier a pour objectif d'accompagner les collectivités qui portent des projets exemplaires en matière d'aménagement durable. Dans le département, à partir de mars 2010, **la (les) collectivité(s)** suivante(s) a (ont) répondu à l'appel à projets et sera (seront) soutenue(s) dans leur démarche, notamment avec des prêts de la Caisse des Dépôts : Caudebec-lès-Elbeuf (ZAC environnementale des Cavées Est), Roncherolles-sur-le-Vivier (EcoQuartier de la ferme Debruyne).

Par la démarche EcoCité et le Grand Emprunt qui consacre 1 milliard d'euros à la ville durable, l'Etat incite et accompagne les collectivités dans des stratégies de développement urbain exemplaires à l'échelle des agglomérations.